



FR

... motivé – engagé – à gauche

60+ DU PS FRIBOURG

ACTUALITÉS

Février 2015

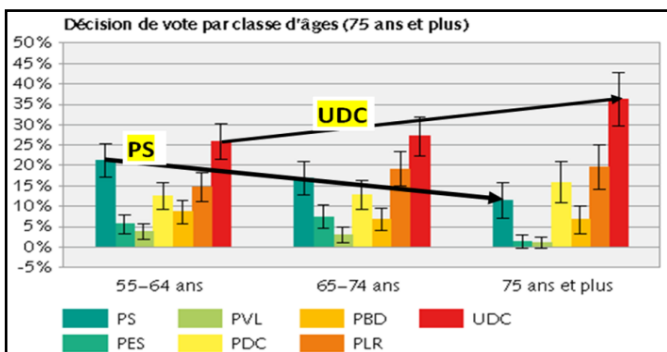
La voix politique des personnes âgées

Le PS60+ est la voix politique des générations plus âgées. Il lutte pour l'autodétermination, le respect de la dignité et la qualité de vie des personnes âgées au sein de la société.

Ctrl KLIKK – Devenir membre

VENEZ NOUS REJOINDRE ! Vous profiterez des informations régulières de notre groupe et du PS60+ suisse et vous pourrez participer aux assemblées et aux rencontres politiques! Il n'y a pas de cotisation. Inscrivez-vous sur sp60plus.ch !

2015 – Une année électorale importante !



En octobre 2015, les élections nationales auront lieu. Cela concerne aussi les 60+. Aux élections 2011, le PS a perdu presque la moitié de son électorat dans le groupe d'âge de 55 ans à 75 ans, selon l'Office fédéral de la statistique. C'est absurde que ce groupe ne vote pas pour le seul parti qui défend vraiment leurs intérêts. C'est à corriger en octobre. Aidez-nous à réaliser cet objectif et engagez-vous lors de la campagne électorale !

Prévoyance 2020 (1) – Le financement des rentes est assuré !

Les études pseudo-scientifiques et les scénarios démographiques catastrophiques sont nombreux. En y regardant de plus près, il s'agit plutôt de la catégorie du non-sens. Dans une interview au journal *Le Temps*, le professeur Matthieu Leimgruber démasque ces « œuvres » comme de pures prétextes pour le démantèlement des prestations sociales.

« Ce type d'argumentation démographique catastrophiste sert à présenter les coupes dans les prestations comme inéluctables. »

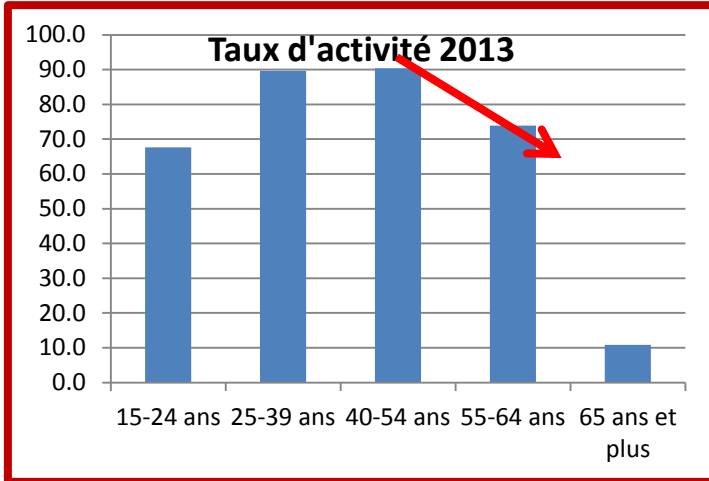
Il rappelle que les rapports fédéraux de 1997 prévoient déjà la faillite de l'AVS en 2010, mais que les comptes ont clôturé avec 2 milliards de bénéfice. Et depuis les années 1970, le coût global de

l'AVS, exprimé en pourcentage du produit intérieur brut, n'a pratiquement pas augmenté. Pourtant, durant la même période, le nombre de personnes recevant des rentes AVS a plus que doublé.

Leimgruber confirme donc la position du PS60+ qui constate que ce n'est pas la démographie qui est décisive, mais la performance économique et sa distribution. Le contexte est donc favorable pour combler les lacunes les plus urgentes du système de prévoyance vieillesse. Nous exigeons par conséquent une augmentation substantielle des rentes AVS pour lutter de manière efficace contre la pauvreté répandue liée à la vieillesse.

Prévoyance 2020 (2) – Abaisser l'âge légal de la retraite et droit à l'emploi !

Les employés au dessus de 50 ans sont systématiquement discriminés sur le marché du travail et poussés hors de la vie active même s'ils sont prêts



à travailler au-delà de l'âge actuel de départ en retraite. Le taux d'activité rémunéré baisse de manière dramatique à partir de 55 ans. Ces salaires sont rejetés vers l'assurance invalidité, l'assurance-chômage, l'aide sociale ou la préretraite avec des réductions substantielles des rentes. Non seulement, ils deviennent un poids pour ces

assurances sociales mais passent aussi, en définitive, pour des profiteurs et des fainéants.

Dans cette situation, il est incompréhensible que le Conseil fédéral propose l'augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes. Au contraire, la seule solution intelligente est l'abaissement. Dans sa prise de position concernant le projet « Prévoyance 2020 », le PS60+ exige par conséquent un **âge légal de la retraite à 62 ans** pour tous.

De plus, il revendique un **droit à l'emploi** pour employés plus âgés. Les travailleurs de plus de 50 ans qui sont contraints de quitter le marché du travail bénéficient d'une indemnité permettant de maintenir leur mode de vie habituel. Cette assurance chômage élargie est financée par les entreprises qui ont des quotas de travailleurs âgés inférieurs à la moyenne. Un passage anticipé volontaire des travailleurs au statut de retraité à l'âge de 62 ans avec maintien de la rente intégrale demeure réservé.

Des cadeaux fiscaux aux dépens de la politique sociale – NON !

Les cadeaux fiscaux sont à la mode. Après le désastre avec la réforme II de l'imposition des entreprises voté en 2008 qui provoquait des pertes fiscales de plusieurs milliards pour la caisse fédérale, le Conseil fédéral prépare actuellement la troisième réforme qui prévoit de nouveau des pertes d'environ un milliard. Et le gouvernement fribourgeois prévoit également un abaissement massif du taux d'imposition du bénéfice des entreprises. Ceci après que le Grand Conseil a décidé en novembre 2014 d'honorer par une amnistie la fraude fiscale qui détourne des sommes immenses de l'État et de la société. Le même Grand Conseil qui a refusé de renforcer les inspections fiscales ainsi qu'une modeste augmentation d'un pourcent du coefficient des impôts directs qui

aurait compensé un tout petit peu la baisse massive des années passées.

Ce qui se passe actuellement, ce sont des économies au détriment des plus fragilisés et des plus démunis au profit des couches aisées.

Par conséquent, les moyens nécessaires pour réaliser des tâches importantes de la société, en particulier dans le domaine social et de l'éducation, manquent actuellement. Le PS60+ fribourgeois a protesté par un communiqué de presse contre ce démantèlement de l'État. La presse fribourgeoise n'a repris que marginalement notre communiqué (vive la liberté d'expression... !). Mais nous continuons à observer la politique financière de l'État.

PS 60+ - pour une société plus équitable et plus sociale !